

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1920

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS

PRÉSENTATION DU NOUVEAU RECTEUR



GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1920



RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1919-1920

PAR

M. le Prof. Raoul GAUTIER

Mesdames, Messieurs,



MONSIEUR le Président du Conseil d'Etat ne peut pas, à notre très grand regret, assister à notre séance d'aujourd'hui : il a été appelé depuis quelques jours à siéger au Tessin avec ses collègues des autres cantons, chefs des départements de l'Instruction publique. En l'absence de M. J. Mussard, le Conseil d'Etat a bien voulu déléguer au *Dies academicus* un autre de ses membres, M. J. Ruty, un universitaire comme son collègue, et nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Nous le prions de bien vouloir transmettre à notre gou-

vernement tout entier nos très sincères félicitations au sujet de l'heureux résultat du vote du peuple suisse et spécialement du peuple genevois à propos de l'accession de la Suisse à la Société des Nations.

Le 16 mai, notre pays a, par la majorité des électeurs votants et par la majorité de ses cantons, manifesté la volonté d'action de la plus ancienne des démocraties. Il a aussi accompli un grand acte de foi : foi dans le rôle que la Confédération suisse est appelée, de par sa constitution fédérative, à jouer dans le domaine international ; foi aussi dans la nouvelle organisation du monde, en adhérant à la conception idéaliste du président Wilson. Si la Société des Nations répond dans l'avenir aux nobles aspirations en vue desquelles elle a été fondée, elle pourra, seule à notre avis, éviter au monde le retour des temps effroyables par lesquels nous venons de passer, parce que, seule, elle pourra acheminer au désarmement et à l'organisation toujours plus parfaite de la justice internationale.

Pour notre cité, qui est officiellement désignée comme siège futur de la Société des Nations, l'honneur est grand et grandes aussi les responsabilités. Mais, nous aussi, nous avons foi dans l'avenir de notre République et dans celui de la Société des Nations.

Notre université ne faillira pas aux devoirs nouveaux qui lui incomberont. Comme il ressort des magistrales études de notre collègue M. Charles Borgeaud sur l'Académie et l'Université de Genève, notre haute école a toujours cherché à remplir un rôle d'éducateur dans le domaine international, comme dans le domaine purement national. Nous n'aurons qu'à élargir encore cette destination historique, avec le secours bienveillant et nécessaire de nos autorités cantonales et municipales, et ajoutons-le tout de suite, avec l'appui que nous attendons de nos étudiants anciens et actuels.

Nous avons constamment entretenu de très cordiales relations avec nos anciens élèves, nationaux et étrangers. Mais nous voudrions ces rapports plus fréquents, plus resserrés et plus intimes ; et nous désirons saluer d'avance aujourd'hui la création d'une « Association des anciens étudiants de l'Université de Genève ».

L'idée première de cette association nous a été fournie par deux de nos collègues, anciens recteurs de l'université. Nous l'avons discutée depuis plus d'une année avec eux et avec tous nos anciens recteurs, et après avoir rédigé un premier projet de statuts nous l'avons soumis, le 29 avril, à une assemblée de représentants des sociétés scientifiques, académiques et patriotiques de notre ville. Cette assemblée a accepté à l'unanimité le principe de l'Association.

Dans l'esprit de ses initiateurs, celle-ci doit, d'une part, rattacher d'une façon plus intime à l'université, tous ceux, Suisses ou étrangers, qui en ont fait partie, pendant une année au moins, ceux qui lui doivent ainsi tout ou partie de leurs connaissances, de leur développement scientifique ; elle servirait d'autre part à maintenir la liaison, les relations amicales entre tous ces ressortissants de notre université ; elle s'occuperait enfin des étudiants en cours d'études, de ceux surtout qui n'ont pas leur famille à Genève.

Ainsi, d'une façon différente de notre fidèle amie locale, la Société Académique, cette association agirait parallèlement et utilement sur notre vie universitaire. Elle s'intéresserait moins au développement de l'enseignement, à celui des ressources qui sont mises aux mains des maîtres de notre haute école, — c'est là le domaine dont s'occupe si généreusement la Société Académique, — elle se préoccuperait surtout d'encourager les étudiants et de faciliter leurs travaux.

Nous espérons vivement que bientôt sera constitué le Comité des anciens gradués de notre université auquel sera confié la direction de ce nouveau groupement, et nous ne doutons pas que, dans le courant de cette année, l'association elle-même puisse commencer son activité, bienfaisante pour l'université dans son ensemble et pour nos étudiants.

Mais je m'arrête dans ces heureuses prévisions car ce n'est pas de l'avenir que j'ai à vous parler, mais du passé, d'un passé récent il est vrai, des faits principaux qui ont marqué notre vie universitaire, depuis le 5 juin 1919, tant des faits d'ordre intérieur que de ceux d'ordre extérieur. Je vous en donnerai un compte rendu aussi succinct que possible, en groupant autant que faire se peut les événements par ordre de matières. Nous commencerons par les mutations survenues à l'université.

Deuils. — Nous avons eu le chagrin de perdre, cette année, trois de nos professeurs honoraires: Edouard Tavan le 3 août 1919, Ferdinand Gentet le 27 décembre et Joseph Duvillard le 8 mars 1920.

Ferdinand Gentet, que, quelques jours avant sa mort, nous avons vu assister à une séance de commission de préavis, a été enlevé par une maladie subite qui prive l'université d'un ami fidèle et le barreau genevois d'une de ses lumières. Gentet, né en 1845, avait été chargé du cours de procédure civile en 1875, puis nommé professeur d'organisation judiciaire et de procédure civile de 1876 à 1885 et, de 1885 à 1913, professeur de droit international public et privé.

Edouard Tavan et Joseph Duvillard avaient été, le premier professeur de latin, le second professeur de grec au gymnase de Genève. Ils étaient, parmi nos professeurs ho-

noraires, les derniers représentants des professeurs du gymnase de l'époque où cette institution relevait de l'université, avant d'être transférée au collège, dont le gymnase constitue les deux classes supérieures.

Nous avons eu aussi le regret d'enregistrer le décès de deux de nos Docteurs *honoris causa*: M. Richard Beck, professeur de géologie à l'Académie des mines de Freiberg, un de nos docteurs du Jubilé, mort le 18 août 1919; puis le Dr Johannès Dierauer, l'auteur de la remarquable « Histoire de la Confédération suisse », mort le 15 mars 1920, deux ans seulement après avoir reçu notre titre de Docteur ès lettres.

L'épidémie de grippe de cet hiver a été heureusement beaucoup moins grave que celle de l'hiver précédent; mais nous avons à déplorer la mort prématurée de M. Otto Karmin, privat-docent à la faculté des Sciences économiques et sociales, décédé le 7 avril dernier.

Démission. — Ayant atteint et la limite d'âge et le terme de trois années pour lesquelles il avait été renommé professeur extraordinaire d'archéologie classique et orientale, M. Edouard Naville a envoyé dernièrement au Département de l'Instruction publique sa démission de la chaire qu'il occupait depuis 1891. Le Conseil d'Etat, sur le préavis unanime du Sénat universitaire, basé lui-même sur les préavis conformes de la faculté des Lettres et du Bureau, vient de décerner à M. Edouard Naville le titre de professeur honoraire, hommage mérité rendu à notre savant égyptologue.

Nominations. — Nous avons enregistré l'an dernier plusieurs démissions dont une, probable seulement, celle de M. le docteur Louis Bard, est malheureusement devenue définitive cet hiver.

La chaire de M. Théodore Flournoy, intitulée philosophie, histoire et philosophie des sciences, a été transformée, sur la proposition de la faculté des Lettres, en chaire de philosophie générale, logique, morale, etc. Puis, ultérieurement, elle a été scindée en deux chaires parallèles, l'une de philosophie générale et philosophie morale à laquelle a été nommé M. Henri Reverdin, docteur en philosophie, l'autre de philosophie générale et théorie de la connaissance à laquelle a été nommé M. Frank Grandjean, docteur ès lettres (23 décembre 1919). Celui-ci vient d'être honoré par l'Académie française du prix de philosophie Marcelin Guérin, pour son ouvrage « La raison et la vue ».

La chaire de langues et littératures germaniques a aussi été scindée en une chaire de langue et littérature allemandes à laquelle a été nommé notre confédéré M. Gottfried Bohnenblust, le 30 décembre, et en une chaire de langue et littérature anglaises à laquelle a été nommé M. Louis-Frédéric Choisy, docteur ès lettres, le 6 décembre.

A la suite de son appel à la faculté de Médecine de l'université de Strasbourg, M. le D^r Louis Bard avait demandé un congé. Il a été remplacé au cours du semestre d'hiver par notre nouveau collègue, M. le professeur Edouard Long, assisté des deux chefs de service de la clinique médicale, MM. les docteurs Alec Cramer et Gustave Turrettini. Cet hiver, M. Bard a envoyé sa démission définitive, et le Conseil d'Etat lui a décerné, comme il le méritait par ses longs et brillants services à la faculté de Médecine, le titre de professeur honoraire. Au début du semestre d'été 1920, M. le D^r Maurice Roch a été appelé à lui succéder comme professeur de clinique médicale.

Rappelons à ce propos la touchante cérémonie du 15

avril dans l'amphithéâtre de la clinique médicale en l'honneur de Léon Revilliod, premier titulaire de cette chaire. Ses amis et anciens élèves, dont M. le D^r Emile Thomas était le porte-paroles, ont remis à l'hôpital cantonal un médaillon en bronze, scellé dans le mur, qui reproduit les traits du regretté clinicien et dont la famille Revilliod a bien voulu nous offrir un double pour la salle du Sénat.

La chaire de droit commercial, vacante depuis deux ans, a été également repourvue et, le 19 décembre 1919, le successeur du regretté Rehfous a été nommé dans la personne de M. Paul Logoz, docteur en droit.

Sur la proposition de notre collègue, M. Albert Malche, professeur de pédagogie, sa chaire a été doublée, plutôt que dédoublée, et nous possédons actuellement deux professeurs de pédagogie: M. Albert Malche porte le titre de professeur ordinaire de sciences de l'éducation et histoire de la pédagogie. Une seconde chaire ordinaire de sciences de l'éducation et pédagogie expérimentale a été créée et M. le professeur Pierre Bovet y a été appelé le 24 février. Vous avez pu vous rendre compte à plusieurs reprises déjà, et hier soir en particulier par l'intéressante conférence que M. Pierre Bovet nous a faite sur la réforme scolaire à l'université, de l'enrichissement de notre faculté des Lettres dans la personne du savant directeur de l'Institut Jean Jacques Rousseau.

Mentionnons encore les nominations suivantes: M. Eugène Pittard, professeur extraordinaire depuis trois ans, a été nommé professeur ordinaire d'anthropologie dans la faculté des Sciences, le 13 septembre. M. Adolphe Kaufmann a été appelé, le 5 août, à une chaire extraordinaire de chimie organique spéciale nouvellement créée dans la même faculté. M. le professeur Alfred Lendner a été confirmé, le 1^{er} août, pour une année

dans son enseignement de pharmacognosie dans la faculté des Sciences.

M. le Dr Edouard Long a été appelé, à la même date, à une chaire extraordinaire de neuropathologie dans la faculté de Médecine.

M. le professeur extraordinaire Hugo de Claparède a été rétabli dans son enseignement de l'histoire du droit germanique et moderne à partir du semestre d'hiver 1919-1920.

Ajoutons enfin que, au cours des deux semestres, nous enregistrons quatorze nouveaux privat-docents. Ce sont :

Sciences: MM. Marc Cramer, Pierre Revilliod, John Briquet (un ancien qui nous revient) et Henri Guyot.

Lettres: MM. Charly Clerc, Bronislav Petronievics et Ch. Baudoin.

Droit: M. M. Aguilera.

Médecine: M^{me} Léonore Gourfein-Welt et MM. Victor Demole, Charles Cornioley, Henri Flournoy, Albert Jentzer et Pierre Schruppf.

Congés et remplacements. — La faculté des Sciences économiques et sociales a continué, comme l'an dernier, à être privée d'une partie de ses professeurs pendant une trop grande partie de l'année. M. Hans Tøendury, retenu à Berne jusqu'à la fin de 1919 par ses travaux en vue de la réforme du service consulaire commercial, a été remplacé pendant la première moitié du semestre d'hiver par M. Edmond Pittard, docteur en droit.

Le temps de M. William E. Rappard a été de nouveau mis à contribution par des missions et des occupations extra-universitaires. Envoyé à Londres en août par le Département fédéral d'Economie publique dans le Comité de l'organisation internationale du travail, il l'a été de nouveau en décembre par le Département politique auprès du Secrétariat général de la Société des Nations

au sujet du siège de la Société. Il a surtout été très absorbé par ses fonctions importantes de Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qu'il a assumées depuis le mois de juillet 1919. Du 2 au 9 mars, le Conseil général de cette Ligue s'est réuni à Genève, et M. Rappard a été appelé à présider les séances du Conseil, un honneur sans doute, mais aussi une lourde tâche dont nous sommes heureux de constater qu'il s'est brillamment acquitté. Il a été remplacé, pour son enseignement d'histoire économique, au semestre d'hiver par MM. Georges Fleury et Antony Babel et au semestre d'été par M. Babel.

A la faculté des Sciences, M. Raoul Gautier, recteur, a été remplacé par M. le professeur Emile Chaix, au semestre d'hiver, pour son cours de météorologie.

Dans la faculté des Lettres, M. Charles Seitz, directeur du Collège, a été remplacé, pour une partie de son enseignement, par M. Francis De Crue, puis, pour une autre partie par M. André Oltramare au semestre d'hiver et par M. Paul-E. Martin au semestre d'été.

M. Albert Malche, appelé par le Département de l'Instruction publique, à prendre part, depuis le mois d'avril, à un des voyages d'études organisés aux Etats-Unis d'Amérique, a été suppléé pendant ce semestre par son nouveau collègue, M. Pierre Bovet.

Ce départ de M. Malche a eu une autre conséquence fâcheuse : sa démission des fonctions de secrétaire du Sénat qu'il remplissait si bien. Il a été remplacé dans cette charge pour la fin de l'exercice, par M. Victor Martin.

M. Edouard Naville a continué à être remplacé par M. Georges Nicole pour son cours d'archéologie.

Avant de quitter ce sujet et la faculté des Lettres, je voudrais dire deux mots des *Cours de Vacances de français moderne* qui ont eu lieu en 1919, du 15 juillet au 4 août. Ils ont été dirigés par M. Henri Reverdin, notre nou-

veau collègue, alors privat-docent à la faculté des Lettres. Ils ont compté 120 participants, dont les Suisses formaient la grande majorité (88). Les 32 autres appartenaient à neuf nationalités différentes. Ouverte par M. Bernard Bouvier, administrateur du Séminaire des Cours de Vacances, à la place du recteur empêché, la session de 1919 a été clôturée par le recteur.

Les *Cours de Vacances* de l'été 1920 ont été de nouveau organisés par la faculté des Lettres avec le concours de l'Institut Jean Jacques Rousseau. Ils dureront du 15 juillet au 14 août prochain et seront dirigés par M. Albert Rheinwald, licencié ès lettres. Nous leur souhaitons le meilleur succès.

Doctorats honoris causa. — Au cours de cette dernière année, le Sénat a, avec la haute approbation du Conseil d'Etat, décerné quatre diplômes de Docteur *honoris causa* dans les conditions suivantes :

1° Un diplôme de Docteur en droit h. c. au président Woodrow Wilson, sur lequel on avait voté déjà à la fin de 1918. Après avoir espéré que le président de la République des Etats-Unis pourrait passer en Suisse lors d'un de ses déplacements, nous avons profité d'un voyage à Paris de notre collègue le professeur William Rappard pour faire remettre ce diplôme à M. Wilson avant son départ pour les Etats-Unis et immédiatement avant la signature de la paix avec l'Allemagne.

2° Les naturalistes bâlois fêtaient, le 6 décembre, le soixantième anniversaire de M. Fritz Sarasin, l'explorateur bien connu et le mécène du Musée de Bâle. A cette occasion, sur la proposition de la faculté des Sciences, le Sénat a conféré au savant bâlois le doctorat ès sciences naturelles, h. c. Le diplôme lui a été remis par notre collègue, M. Eugène Pittard.

3° Notre concitoyen, M. Emile Rivoire célébrait, le 21 décembre, le 40^e anniversaire de son entrée dans le notariat et en même temps sa retraite comme notaire. Ses collègues notaires et la Société d'histoire et d'archéologie lui offraient une fête intime. A cette date, l'université, sur la proposition de la faculté des Lettres, a décerné à M. Rivoire le doctorat ès lettres h. c., pour ses importantes publications historiques genevoises. C'est M. Charles Werner, doyen de la faculté des Lettres, qui a remis le diplôme au nouveau docteur.

4° Enfin le Sénat a conféré le doctorat en théologie h. c. au professeur Léonhard Ragaz, l'auteur de « Die neue Schweiz » et le rédacteur des « Neue Wege ». Le diplôme a été remis récemment à M. Ragaz par le vice-recteur, M. Georges Fulliquet.

Administration. — Les statuts de la Caisse d'assurance des étudiants en cas de maladie, dont je vous parlais dans mon rapport de l'année dernière, ont été approuvés par le Grand Conseil, et la Caisse est entrée en fonctions avec le semestre d'hiver 1919-1920. La Commission de surveillance a été nommée par le Sénat le 11 juillet; elle est composée de MM. les professeurs Mayor, Folliet et Breitenstein. Après 8 mois de fonctionnement, nous pouvons juger de son utilité: il a été délivré déjà près de cent certificats.

A notre époque de vie chère et de dépréciation de la valeur du numéraire, la question des traitements a préoccupé, à juste titre, nos pouvoirs publics. Durant les années de guerre, tous les fonctionnaires de l'Etat ont touché des allocations supplémentaires. Pour l'année courante, le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil et fait voter par lui des augmentations de tous les traitements. Les professeurs de l'université en ont également bénéficié et

j'exprime ici, au nom de tous, leur reconnaissance à nos autorités cantonales.

L'assemblée générale des professeurs faisant partie de la caisse de prévoyance universitaire a aussi demandé au Conseil d'Etat d'augmenter les pensions proportionnellement à l'augmentation des traitements. Le projet, discuté entre les mandataires des professeurs et le Département de l'Instruction publique, vient d'être adopté par le Conseil d'Etat comme projet de loi et nous espérons vivement qu'il passera prochainement à l'état de loi¹.

Comme contre-partie, le Grand Conseil, en revisant la loi sur l'Instruction publique, a décidé de porter les finances de cours de l'université, qui étaient uniformément de 5 francs par heure, à 6 fr. pour les étudiants et à 8 fr. pour les auditeurs. Si je ne me trompe, cet exemple a été suivi par d'autres universités suisses.

Il est aussi sérieusement question d'élever les taxes de graduation, afin d'en faire bénéficier, soit la Caisse de l'Etat, soit surtout la Caisse de l'université (sénat, facultés, etc...) qui en a grandement besoin pour couvrir les frais de représentation et de publications, sans parler de la nécessité d'indemniser quelque peu le recteur et les doyens dont les fonctions ont été jusqu'ici purement honorifiques, quoique toujours plus astreignantes.

Autrefois, jusqu'aux premières années du XX^e siècle, le recteur et les doyens devaient faire tout leur travail d'administration et de correspondance par eux-mêmes. Un grand progrès a été réalisé, il y a douze ans, par la création d'un poste de secrétaire de l'université qui est un aide précieux et indispensable pour le recteur. Mais le travail augmente continuellement, et M. Albert Roussy ne peut assister messieurs les doyens, comme il aide le recteur. Depuis

¹ La loi a été acceptée par le Grand Conseil, puis promulguée en août.

ce semestre, conformément à la demande du Bureau, M. le Président du Département de l'Instruction publique a bien voulu nommer un secrétaire des doyens dans la personne de M. Edmond Cosandier qui porte le titre officiel de commis au secrétariat. Les doyens du bureau actuel le mettent au courant du travail qu'il aura à faire. Ce seront leurs successeurs des bureaux futurs qui bénéficieront surtout de ses services.

D'une façon générale de nouvelles augmentations de crédits pour les services de l'université devront encore intervenir. Nous en notons une, le 6 mars, de mille francs, pour le laboratoire de physiologie. Il en faudra d'autres, car tout a renchéri dans des proportions considérables, et il faut toute la prudence, le savoir-faire de nos collègues directeurs de laboratoires, pour que ces instituts puissent continuer à bien marcher dans les conditions de vie chère auxquelles tout le monde est condamné dans l'époque troublée que nous traversons.

Et puisque j'ai l'honneur de parler ici devant des représentants de nos autorités cantonales et municipales, je voudrais d'une part les remercier de s'être occupés d'augmenter un peu les locaux qui nous font de plus en plus défaut pour les services universitaires, et les prier d'élargir ces améliorations que la non-construction du nouveau Musée d'histoire naturelle par la Ville rend absolument nécessaires, puisque nous ne voyons pas le moment où nous pourrions entrer en possession du Museum actuel. Nous manquons de place pour toutes les facultés, et plus spécialement pour les facultés des Lettres, des Sciences économiques et sociales, de Droit et de Théologie. Il faut des salles de séminaires, de travail, de bibliothèques. Il faudrait aussi que les services administratifs soient mieux logés. La plupart des doyens n'ont pas de local de réception et celui du recteur n'est pas suffisant.

Je sais que les constructions nouvelles sont à des prix élevés, mais on pourrait aménager en vue de l'université des locaux ou des immeubles déjà existants. Je prie de nouveau nos autorités d'avoir l'œil ouvert sur cette proposition. A présent que Genève peut espérer voir arriver chez elle des représentants de beaucoup de pays et par conséquent de nouveaux étudiants, il faut que notre université puisse les recevoir et faire honneur, mieux qu'à présent, au vieux renom de notre république et de notre haute école.

Je voudrais pouvoir exposer tout au long les nombreux dons faits à l'université par la Société Académique: mais comme la plupart sont mentionnés dans le rapport sur le 31^{me} exercice de cette utile institution, je citerai seulement les subventions à « la Linnaea », le précieux laboratoire de montagne, succursale de l'institut de botanique, aux laboratoires de zoologie, d'anthropologie, de physiologie et à la nouvelle chaire de neuropathologie. Nous renouvelons l'expression de notre reconnaissance à notre généreuse amie, et nous notons une innovation, la création d'une bourse pour faciliter des études à Genève à un étudiant confédéré. L'année passée c'est un jeune bâlois qui en a bénéficié.

A propos de dons je tiens à signaler encore un précieux cadeau de cartes et de volumes se rapportant à la géologie de la Suisse fait par M. Ernest Favre au laboratoire de géologie dirigé par notre collègue M. le professeur Léon-W. Collet. Ce sont notamment deux collections complètes de la carte géologique de la Suisse, une collection complète des « Matériaux pour la carte géologique de la Suisse », et des originaux d'Alphonse Favre. Merci au généreux donateur.

Relations interuniversitaires. — Durant toute l'année 1919, nous avons été en correspondance assez active avec

des universités étrangères, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Roumanie, et ailleurs, mais surtout avec la France. L'échange d'idées entre universités suisses a aussi été très actif. Je commencerai par vous parler de la

Conférence interuniversitaire franco-suisse. — Comme je vous l'annonçais dans mon précédent rapport (p. 29), cette conférence a eu lieu à la fin des vacances, du 30 septembre au 4 octobre 1919. La première séance a été ouverte par une allocution de M. le conseiller d'Etat Muscard, président du Département de l'Instruction publique et par un discours du recteur exposant les buts de cette Conférence. Durant quatre jours, les représentants du Ministère de l'Instruction publique de France, de l'Université de Paris, de douze autres universités françaises, de six universités suisses, de l'école polytechnique fédérale et de l'Association nationale des universitaires suisses ont étudié, avec un remarquable esprit d'entente et de confraternité universitaire, les nombreuses questions portées au programme. Certaines questions d'ordre général ont été discutées dans les quatre séances plénières, réunissant tous les délégués, les autres dans les nombreuses séances de commissions, réunissant les délégués des mêmes facultés : Sciences, Lettres, Droit et Médecine.

Dans la dernière séance, une série de vœux ont été adoptés à l'unanimité par la Conférence, pour être soumis aux délibérations des autorités compétentes de France et de Suisse et discutées à nouveau dans une seconde conférence, qui réunira des délégués des deux pays et se tiendra probablement sur territoire français.

Les vœux ont été distribués à la fin du mois d'octobre 1919. Les comptes rendus de la Conférence viennent de sortir de presse et leur expédition se fait à l'heure

actuelle. C'est aussi grâce à un don généreux de la Société Académique que ce volume a pu s'imprimer.

Sur la plupart des questions purement universitaires l'accord se fera certainement. Le régime semestriel a été adopté sans aucune difficulté par les délégués français, ainsi que l'institution du livret individuel d'étudiant. Cela facilitera grandement l'échange des étudiants de France en Suisse et inversement. L'échange des professeurs a été également étudié, mais a été limité en général à des visites de professeurs d'université à université, plutôt qu'à des échanges durables, sauf dans certains cas spéciaux.

Une question, qui n'est pas purement d'ordre universitaire, a été également traitée avec une haute compétence par M. Ch. Petit-Dutaillis, secrétaire de l'Office national des universités et écoles françaises, puis par notre collègue, M. Albert Malche, professeur de pédagogie, c'est celle des relations entre l'université et l'enseignement primaire. Les travaux des deux rapporteurs sont à lire d'un bout à l'autre, et je recommande tout particulièrement ce que dit M. Petit-Dutaillis (p. 94 et 95) au sujet de l'utilité d'instituts pédagogiques dans les universités. Quoique les affirmations de ce juge compétent se rapportent aux universités françaises, elles peuvent être également méditées avec fruit par ceux qui s'intéressent aux universités suisses.

Et au moment où il est sérieusement question de doter notre université d'un Institut pédagogique, en profitant de l'existence à Genève de l'Institut Jean Jacques Rousseau, nous croyons que les conclusions du rapport de M. Albert Malche (p. 104 et 105) méritent d'être chaudement recommandées à la sérieuse attention du Sénat universitaire et des autorités exécutive et législative.

Durant toute la Conférence une grande intimité a régné entre les délégués des deux pays, Français et Suisses, aux-

quels sont venus se joindre trois invités étrangers représentant les universités de Londres, Rome et Prague. Les relations personnelles ont été favorisées par les réunions intimes organisées, soit par l'université elle-même, soit par les facultés, soit par plusieurs de nos collègues, puis dans les réceptions plus solennelles que nous devons à nos autorités cantonales et municipales, la réception du Conseil administratif, le 1^{er} octobre, au Parc de la Grange et le dîner offert par le Conseil d'Etat, le 3 octobre, à l'Hôtel Beau-Séjour. A tous ceux qui se sont dévoués pour la bonne réussite de cette Conférence et spécialement à nos délégués genevois vont les remerciements de celui qui vous parle et qui, comme recteur de l'université, avait été appelé à présider la Conférence. Sans toutes ces collaborations, pleines de dévouement et d'entrain, la Conférence n'aurait pas marché d'une façon aussi favorable et abouti à des résultats aussi satisfaisants.

En Suisse, la *Conférence des recteurs* des hautes écoles ne s'était pas réunie depuis cinq ans. Elle a repris vie en 1919 et se réunissait le 5 juillet à Soleure sous la présidence du recteur de l'université de Zurich. Est-ce l'effet de cette longue inaction? La réunion de Soleure a permis de constater une beaucoup plus grande tendance à l'entente que les assemblées antérieures. On s'est mis facilement d'accord sur plusieurs points, et cet accord s'est maintenu à la Conférence interuniversitaire franco-suisse d'octobre. Le recteur de l'université de Neuchâtel a remis en discussion à Soleure la création d'un office interuniversitaire suisse d'informations.

Cette question a été également débattue, le lendemain 6 juillet, à la réunion des délégués de l'Association nationale des universitaires suisses à Berne. Elle a fait l'objet d'un des vœux de la Conférence universitaire franco-suisse et a été discutée à l'Assemblée générale de l'Asso-

ciation en novembre à Berne. Elle a abouti à la création d'une Commission de l'office d'informations, composée de onze membres, un nommé par chaque haute école et trois nommés par l'Association dans trois universités différentes. Cette Commission se réunira demain à Berne et nous y serons représentés par M. le professeur Moriaud.

Nous formons les meilleurs vœux pour le plein succès de cette création d'un office d'informations. Son utilité est incontestable. Dans un pays aussi décentralisé que le nôtre au point de vue des études universitaires, les demandes de l'étranger arrivent généralement au Département fédéral de l'Intérieur qui ne sait à qui s'adresser. Une fois l'office créé, il servira de bureau de réception et de distribution, et suppléera à notre organisation aussi peu centralisée que possible, organisation dont je ne méconnaissais pas les avantages, mais qui présente aussi des inconvénients.

Nous avons eu d'autres occasions de nous rencontrer avec des assemblées scientifiques suisses: au milieu de septembre se réunissait à Genève la Société des juristes suisses et tout récemment, les 21 et 22 mai, la Société suisse de chirurgie. Ces deux associations ont fait l'honneur à votre recteur de le convier à leurs assemblées et nous y avons renoué d'anciennes connaissances et en avons fait de nouvelles dans des conditions de parfaite union patriotique et scientifique.

Enfin nous avons à signaler ici le projet formé par les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, sur la proposition de D^r Louis Vauthier, de fonder un *Sanatorium universitaire*¹.

¹ Nous extrayons ces notes de la circulaire adressée à la fin de 1919 par le comité d'action composé de M. le professeur Guillaume Rossier (Lausanne), président, D^r Vauthier, secrétaire général (Genève), MM. les professeurs Werner et Mayor (Genève) Michaud et Larguier (Lausanne), Jaquerod et Reymond (Neuchâtel).

Le D^r Vauthier, qui a vécu cinq années à Leysin, a constaté l'état navrant des intellectuels malades, arrêtés dans leurs études. Et comme le traitement moderne de la tuberculose ne condamne plus les malades à l'inactivité, mais introduit dans les sanatoria la cure de travail et l'école de plein air, cette proposition a séduit nos universités qui se sont associées avec enthousiasme, il y a bientôt une année, à l'idée qui leur a été soumise par M. Vauthier.

Il y aurait des cours réguliers donnés soit par des professeurs obligés par leur santé à une cure d'altitude, soit par des professeurs d'universités voisines, une bibliothèque, des réunions scientifiques et artistiques, des causeries, des conférences, bref tout ce qui pourra assurer l'activité intellectuelle des malades. Nous souhaitons heureux succès à cette œuvre philanthropique et universitaire au premier chef.

Autres relations universitaires avec l'étranger. — Nous avons reçu un grand nombre d'invitations à assister à l'inauguration de nouvelles universités et à des solennités universitaires. Si nous procédons du plus éloigné au plus rapproché, nous établirons la liste suivante:

L'université d'Otago en Nouvelle Zélande nous a conviés à célébrer avec elle son cinquantenaire au début de février. L'invitation étant en latin, nous lui avons adressé une lettre de vœux dans la même langue, en recourant à la complaisance éprouvée de notre collègue M. Paul Olttramare.

L'université Howard à Washington D. C. fêtait, le 12 novembre, l'installation de son nouveau prévôt. Profitant de ce que l'un de nos privat-docents, M. A. Velleman, devait se trouver à cette date à Washington, nous l'avons prié de représenter l'université à cette solennité, ce qu'il a fait avec la plus grande obligeance.

Il a été fondé une nouvelle université à Riga en automne, l'université de Latvia. Nous lui avons adressé une lettre de félicitations fin septembre.

L'université de Dorpat fêtait sa réouverture à la fin de novembre, après une longue période d'inactivité due à la longue guerre étrangère et civile. Avertis trop tard, nous n'avons pu que lui adresser une dépêche de vœux.

Au mois de février, la nouvelle université de Cluj en Dacie supérieure célébrait sa création. Ne pouvant nous y faire représenter, nous lui avons adressé une lettre de félicitations et de vœux.

De même en avril se fondait l'université de Loubliana (Laybach). Nous l'avons également félicitée par lettre.

Plus près de nous, l'université française de Strasbourg, déjà ouverte l'année dernière, fêtait, du 21 au 23 novembre, un an après l'entrée des troupes françaises, sa reconstitution par des solennités imposantes. L'université de Genève, pas plus que les autres universités suisses ni d'autres pays neutres, n'avait été officiellement conviée, mais plusieurs d'entre nous avaient été invités par des collègues de Strasbourg. Votre recteur, retenu par sa santé, n'a pu s'y rendre, mais notre université y était représentée par deux de nos anciens recteurs, MM. Bernard Bouvier et F. De Crue, et par MM. Ch.-Eug. Guye et Ernest Muret. Ce dernier a rendu compte de ces solennités dans le *Journal de Genève* quelques jours après. Nous avons envoyé à l'université de Strasbourg une adresse de félicitations et de remerciements:

Au cours de l'été, l'université de Paris nous a fait remettre une médaille en bronze de grand module, offerte aussi à d'autres universités des pays alliés de la France et des pays neutres qui, « comme l'université de Genève ont affirmé leur sympathie à la cause de la justice et de la liberté. L'université de Paris veut aussi, dit la lettre d'en-

voi, vous remercier de ce que vous avez fait pour nos prisonniers et nos grands blessés ».

Ce témoignage de reconnaissance qui s'adresse ainsi, non seulement à notre maison, mais à notre population tout entière, était signé du regretté vice-recteur, président du Conseil de l'Université de Paris, M. Lucien Poincaré, dont nous avons appris avec chagrin, cet hiver, la fin prématurée.

Mentionnons à ce propos que *l'œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre* a cessé son activité féconde avec l'armistice du 11 novembre 1918. Le président du Comité de Genève, M. Henri Fehr a, un an après, publié un troisième rapport sur les derniers travaux du comité, et nous tenons à l'en remercier ici, en rappelant le rôle bienfaisant qu'a joué ce comité pour les étudiants prisonniers et internés. Les mérites de ce comité rejaillissent sur notre collectivité universitaire, et tous ses membres, plus spécialement les trois présidents successifs, MM. Francis De Crue, Ernest Muret, et Henri Fehr, méritent la reconnaissance de l'université.

Dans nos relations, toujours cordiales, avec l'extérieur, nous avons à noter maintenant, d'une part, les conférences que quelques savants de l'étranger sont venus donner chez nous, soit sur l'invitation de l'université ou des facultés, soit appelés par le comité d'étudiants des conférences universitaires, d'autre part, celles que quelques-uns d'entre nous sont allés faire au dehors.

Parmi les premières, notons d'abord la conférence faite le 8 mars par M. le professeur Harold Höfding de Copenhague sur « la caractéristique intellectuelle du XIX^{me} siècle ». M. Höfding a été introduit par M. Ch. Werner, doyen de la faculté des Lettres. Puis, celle du 11 mars, de M. le professeur G. Ferrero de Florence, introduit par M. le professeur Ch. Seitz, et dont le sujet était « vue

d'ensemble sur l'histoire de l'empire romain d'Auguste à Dioclétien ».

Le programme du comité d'étudiants des conférences universitaires était très riche cette année; s'il n'a pas été entièrement réalisé, la moisson a cependant été abondante, au point de vue intellectuel et moral, et nous pouvons féliciter et remercier nos étudiants de leur réussite. Les séances ont toutes été suivies de discussions, les unes très intéressantes, les autres moins. Voici leur programme :

Le 3 novembre 1919, à l'Athénée, M. Jules Romains de Paris nous a parlé sur « le sentiment poétique de la vie et son expression moderne ».

Le 8 novembre, c'était le tour de M. Georges Duhamel de Paris à la Salle centrale qui a parlé sur « l'écrivain et l'événement ».

Le 28 février 1920, le professeur Georg-Fr. Nicolai de Berlin, auteur de la « Physiologie des Krieger », a parlé à la Salle centrale sur « la conception pacifiste du monde ».

Puis nous avons entendu le 9 mars, au Casino de Saint-Pierre, le professeur Guglielmo Ferrero de Florence traiter les sujets suivants : « La crise de la civilisation occidentale et la confusion des langues ».

Enfin le 28 avril, M. Eugenio Rignano de Milan a parlé à l'Athénée sur « le finalisme de la vie ».

Nous souhaitons au futur comité des conférences universitaires de 1920-1921 de réussir aussi bien que ses prédécesseurs immédiats. Vos professeurs, Messieurs les étudiants, ont été heureux d'assister à ces conférences et d'en présider quelques-unes.

Pour parler maintenant des visites et des conférences que quelques-uns de nos professeurs de l'université de Genève sont allés faire à l'étranger, signalons, comme transition que, tandis que, le 30 octobre, M. Goblot de

Lyon prenait part ici même à la soutenance de thèse de doctorat ès lettres de M. F. Grandjean, M. Ch. Werner était appelé à Lyon en décembre pour un but analogue, soutenance de thèse en philosophie.

Puis le 13 janvier, notre vice-recteur, M. G. Fulliquet, répondant à l'invitation de la nouvelle faculté de Théologie de Montpellier, allait représenter dans cette ville, la faculté de Théologie de Genève.

Sur l'invitation officielle du président de l'Institut de Carthage, notre collègue M. le professeur D^r A. Eternod est allé à Tunis pendant les vacances de Pâques et y a fait deux conférences sur des sujets traités au laboratoire d'histologie et d'embryologie de notre université. La première a eu lieu au Palais des Sociétés savantes et avait pour titre : « Des lois mathématiques rigoureuses régissant l'architecture des êtres vivants et de la possibilité de rectifier les formes vicieuses de notre corps ». La seconde, faite devant une des sociétés amicales de Tunis, avait comme sujet : « Les premiers stades du développement de l'œuf et de l'embryon humain ». Toutes deux ont eu un légitime succès et nous remercions notre collègue d'avoir été faire apprécier sur la terre africaine les travaux de notre université.

Le 21 mai, M. Amé Pictet a été invité à faire à Paris, à l'Assemblée générale de la Société chimique de France, une conférence sur les travaux qu'il poursuit depuis tant d'années avec suite et méthode dans son laboratoire de chimie organique et inorganique de l'école de chimie.

Au même moment, soit du 19 au 24 mai, M. le professeur H. Cristiani a assisté, comme délégué de l'université, au Congrès de l'Institut royal d'hygiène publique de Londres, qui s'est tenu cette année à Bruxelles.

Toujours à la même date, les 23 et 24 mai, nos collègues, MM. Fulliquet et Moriaud prenaient part, à Bâle,

au Congrès de l'Union internationale des Sociétés de la Paix. Le 23 au soir, M. Fulliquet parlait dans la cathédrale de Bâle et, le 24 mai, M. Moriaud jouait un rôle important dans la discussion et le vote des résolutions votées par le Congrès.

Et ces jours-ci, M. Eugène Choisy, doyen de la faculté de Théologie, est parti pour Montpellier afin de donner durant deux semaines aux étudiants de la nouvelle faculté de Théologie de cette université un ensemble de leçons de théologie historique, pour combler en partie le vide causé par la démission et le non remplacement de M. le professeur Doumergue.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je commettrais, comme recteur, une condamnable injustice si je ne signalais pas ici le rôle joué par un bon nombre de nos collègues dans le Comité de propagande en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations. A côté de tous les citoyens qui, dans la Suisse entière, ont dépensé leurs forces et leur énergie pour le vote du 16 mai, je tiens à mentionner le rôle de ces collègues dévoués. Leur action a du reste été variée. Les uns, comme M. Charles Borgeaud ont fait des publications, d'autres, tel M. Paul Moriaud, président du comité local genevois, ont procédé soit par d'utiles publications, soit par propagande parlée. D'autres enfin, se sont voués à la seule action directe par conférences, souvent contradictoires. Ce sont MM. Eugène Borel, Georges Fulliquet, Paul Logoz et William Rappard. C'est probablement ce dernier qui détient le record, avec 28 conférences dont 27 en Suisse, dans les cantons de Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Soleure, Bâle et Zurich et une à Londres.

Distinctions. — Nous avons à enregistrer, au cours de l'année, les nominations honorifiques suivantes :

Au mois de juillet 1919, M. Eugène Pittard a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Roumanie, section des sciences ; MM. Francis De Crue et Ernest Muret ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

En septembre, M. le professeur Cristiani a été nommé membre du Bureau de la Société d'utilité publique suisse (section d'hygiène) en remplacement de M. Oscar Wyss.

Le 19 décembre, M. Robert Chodat était nommé membre de la Société belge de biologie.

A la fin de janvier 1920, M. Georges Fazy a été nommé grand officier de l'ordre de la Couronne de Roumanie et M. Eugène Pittard commandeur du même ordre ; M. Eugène Richard, professeur honoraire, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dans sa séance du 2 février, l'Académie des Sciences de Paris a nommé correspondant de l'Institut, M. le professeur Robert Chodat, un hommage mérité rendu au lauréat scientifique de notre collègue.

Le 7 mars, M. Francis De Crue était nommé officier de l'ordre de la Couronne de Belgique et M. Ernest Muret, chevalier de l'ordre de Léopold.

M. Raoul Gautier a été nommé, le 27 mars, président de la Commission géodésique suisse dont il était secrétaire depuis 27 ans.

M. Henri Fehr a été nommé membre correspondant de la Société royale des Sciences de Liège.

A Genève même, nos relations ont été de deux sortes ; d'ordre général et d'ordre intérieur dans nos rapports avec nos étudiants. Le Bureau s'est fait représenter à presque toutes les solennités ou réunions auxquelles il a été convié. Le recteur a eu malheureusement le regret d'être empêché par sa santé de répondre à toutes les convocations ou invitations qu'il a reçues.

Les 26 et 27 juin 1919, la section de littérature de l'Ins-

titut national genevois nous conviait à célébrer avec lui le centenaire de Gottfried Keller dans une double solennité, présidée par notre collègue M. Bernard Bouvier.

Le recteur assistait le 30 juin au culte célébré à St-Pierre en l'honneur de la signature de la Paix.

Le 23 août, plusieurs de nos collègues prenaient part en l'île à la célébration du quatrième centenaire de l'exécution de Philibert Berthelier, et notre collègue M. Albert Malche y prononçait un important discours devant la statue du martyr genevois.

Le 30 octobre, quelques-uns d'entre nous assistaient à la séance publique de rentrée de l'Institut J. J. Rousseau; où, après le rapport du directeur, M. Pierre Bovet, M. Malche faisait une causerie intéressante.

La Société Académique a eu son assemblée générale à l'Aula le 8 novembre. Le rapport du président, M. Albert Richard, a relaté les services nombreux que cette Société continue à nous rendre et pour lesquels M. le vice-recteur a éloquemment exprimé la reconnaissance de l'université.

M. G. Fulliquet a bien voulu me remplacer encore le 12 décembre au culte de l'Escalade célébré à St-Pierre; le 17, à l'inauguration des locaux nouveaux de l'École sociale pour femmes; le 18, à l'installation du buste du regretté Casimir de Candolle à l'Institut de botanique. Et nous ne pouvons parler ici de ce don des de Candolle sans mentionner la perte douloureuse récente que vient de faire cette famille genevoise dans la personne de M. Augustin de Candolle, membre de la plupart de nos sociétés savantes, le continuateur méritant de ses ascendants botanistes Augustin-Pyramus, Alphonse et Casimir de Candolle.

Enfin, M. Fulliquet représentait aussi l'université, le 31 décembre, au service de la Restauration, tandis que le recteur assistait au service liturgique organisé à St-Pierre

le 17 mai à l'occasion du vote de la veille du peuple suisse.

Dans une réunion intime, la faculté des Sciences a fêté le 26 février 1920, trois des siens qui achevaient récemment leur trentième année comme professeurs. C'étaient MM. Louis Duparc, Robert Chodat et Raoul Gautier, auxquels leurs collègues remettaient aimablement une médaille commémorative.

Dans nos rapports avec nos étudiants, le Bureau a été invité, le 15 décembre, au banquet d'Escalade de la Société de Zofingue où M. le vice-recteur Fulliquet a parlé au nom de l'université; en janvier et en février aux soirées littéraires de Belles-Lettres, de Stella et de Salevia auxquelles des membres du Bureau ont été heureux de représenter l'université.

De même que les deux années précédentes, nous avons organisé, le 13 novembre, une séance de réception des nouveaux étudiants à l'Aula. Après quelques paroles de bienvenue et recommandations du recteur, M. Paul Oltramare a fait une allocution intéressante pleine d'aperçus nouveaux et de conseils concernant la conduite de l'esprit et de la volonté. Pour ceux qui ont lu son volume « Vivre », le sens de ce discours est facile à concevoir.

Un cordial échange de poignées de mains a clôturé cette réunion de la famille universitaire. Pour le semestre d'été nous ne répétons pas cette cérémonie, mais le recteur est heureux aujourd'hui de dire, un peu tardivement puisque plus de la moitié du semestre est passée, mais très chaleureusement, aux étudiants nouvellement immatriculés du semestre d'été: chers amis soyez aussi les bienvenus.

Un peu de statistique sera à sa place ici.

Les deux tableaux suivants donnent le relevé des étu-

dians et des auditeurs des six facultés pendant les deux semestres de l'année 1919-20. Si on les compare à ceux de l'année dernière, on trouve une sensible augmentation du nombre des étudiants et un état à peu près stationnaire pour les auditeurs en hiver, une diminution en été.

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS ET AUDITEURS

Semestre d'hiver 1919-20 :

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	246	87	333
Lettres	111	215	326
Sciences économiques et sociales.	159	56	215
Droit	144	18	162
Théologie	18	75	93
Médecine.	408	16	424
Total	1086	467	1553

Semestre d'été 1920 :

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	231	50	281
Lettres	103	124	227
Sciences économiques et sociales.	158	27	185
Droit	118	5	123
Théologie	13	37	50
Médecine.	391	6	397
Total	1014	249	1263

Quand aux grades conférés pendant les deux semestres écoulés, ils sont aussi en augmentation sur l'année dernière. Les indications habituelles sont données dans le troisième tableau.

GRADES CONFÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1919-1920.

FACULTÉS	Baccalauréat.	Licence.	Diplôme d'Ingénieur-Chimiste.	Diplôme de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences.	—	22	13	1	14	50
Lettres	6	12	—	—	3	21
Sciences écon. et sociales	—	22	—	—	—	22
Droit	—	34	—	—	1	35
Théologie.	5	—	—	—	—	5
Médecine	34	—	—	—	54	88
Total	45	90	13	1	72	221

Il est temps de conclure.

Celui qui vous parle, Mesdames et Messieurs les étudiants, va prochainement rentrer dans le rang. Il gardera de son rectorat beaucoup de bons souvenirs, parmi lesquels ceux qui vous concernent : les relations entre le recteur et les étudiants ont été empreintes de la plus grande cordialité. Je vous en remercie tous et spécialement Messieurs les présidents et les membres du « Conseil des étudiants ».

J'en dirai autant à vous, Messieurs les professeurs, mes chers collègues, avec lesquels mes rapports ont toujours été des plus agréables. Et si vous me permettez, en ce moment, un peu de psychologie personnelle, je vous avouerai que les sentiments que j'éprouve en voyant approcher le terme de mes fonctions sont assez complexes et mélangés, comme c'était le cas pour mon prédé-

cesseur. Certes, je serai soulagé de quitter une charge honorifique, parfois astreignante, toujours absorbante, et que je n'avais pas assumée sans appréhension en raison de l'état un peu précaire de ma santé; je serai heureux aussi de reprendre mes travaux personnels. Mais je garderai un très bon souvenir de ces deux années d'initiation plus approfondie au mécanisme de notre université et de ses six facultés, du contact plus fréquent et plus personnel avec les professeurs et les étudiants:

Enfin je tiens à exprimer ma reconnaissance très particulière à tous ceux qui ont facilité la tâche du recteur de 1918 à 1920.

Tout d'abord à Monsieur le chef du Département de l'Instruction publique, qui m'a toujours accueilli avec la plus grande amabilité et avec lequel nous avons pu discuter en pleine liberté les nombreux problèmes qui se sont posés, au cours de ces deux années, à propos de la marche de l'université.

A mes dévoués collègues du Bureau ensuite, avec lesquels j'ai pu travailler de concert dans la plus entière confiance pour ce que nous avons estimé être le plus utile pour notre alma mater. Je tiens à leur dire à tous, mes chauds remerciements pour leur appui constant et leur aide précieuse.

A tous les fonctionnaires de l'Université enfin: en première ligne à M. Albert Roussy, notre aimable et dévoué secrétaire de l'université, que mon prédécesseur qualifiait si justement du titre d'adjudant général du recteur, puis à tous les autres, depuis M. le caissier-comptable et son commis, jusqu'aux employés subalternes, en passant par nos concierges et notre appariteur. Tous ont contribué à la bonne marche de notre haute école; nous avons la confiance qu'ils continueront, et nous leur disons merci!